

DEUXIÈME BAROMÈTRE SUR LES TENSIONS EN RESSOURCES HUMAINES

AXESS CONSTATE UNE AGGRAVATION DES DIFFICULTÉS

Paris, le 24 avril 2024 – AXESS a lancé, fin 2023, la deuxième édition de son baromètre RH par le biais d'un questionnaire adressé aux adhérents de la FEHAP et de Nexem. 383 répondants représentant 133 000 postes, soit 17% des salariés d'AXESS ont répondu. Les résultats sont sans appel : les difficultés de recrutements s'aggravent, tous secteurs confondus.

En bref

- 35 000 postes vacants versus 30 000 lors de la précédente édition avec un taux de postes vacants allant jusqu'à 7% dans la petite enfance.
- Le taux de postes vacants a augmenté entre 2021 et 2023 pour la moitié des répondants ayant répondu aux deux éditions du baromètre.
- Une aggravation des difficultés de recrutement dans tous les secteurs avec une situation plus difficile dans les secteurs Personnes Agées (92%) et Petite Enfance (87%).
- À noter l'apparition d'un nouveau facteur d'aggravation des difficultés de recrutement : la difficulté pour les candidats de se loger à proximité des structures.
- L'impact majeur sur l'organisation des établissements et services : des fermetures de lits et de places pour 30% des répondants.

Quatre enseignements majeurs

1. L'augmentation du nombre de postes vacants

On constate un taux de 4,4% de postes vacants soit près de 5 900. Ce taux diffère en fonction des secteurs. Il dépasse, par exemple 7% dans le champ de la petite enfance. Les durées de vacances des postes s'allongent, notamment pour les métiers médicaux et du soin.

2. Tous les secteurs manquent d'attractivité

Les difficultés de recrutements s'aggravent, plus particulièrement pour les secteurs des personnes âgées et de la petite enfance.

Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewever@fehapa.fr

3. Moins de candidatures spontanées et peu de réponses aux offres d'emploi

Les établissements pour personnes âgées et handicapées connaissent de manière plus significative des difficultés de recrutement pour le personnel médical et les aides-soignants.

On note également un accroissement des difficultés à recruter des éducateurs spécialisés, ainsi que des autres professionnels de la filière éducative et sociale, dans le secteur de la protection de l'enfance.

4. Des départs liés aux rémunération et à la pénibilité

Les écarts de rémunération avec la mise en place du Ségur et le rythme de travail sont les deux raisons de départ les plus souvent invoquées.

Le baromètre met également en évidence la montée en puissance des demandes de contrats à durée déterminée (CDD) au détriment des contrats à durée indéterminée (CDI), laissant aux professionnels une plus grande maîtrise de leur période de disponibilité.

Le baromètre pointe la difficulté pour les professionnels à se loger à proximité des structures, critère qui constitue un frein supplémentaire, notamment pour le travail de nuit et week-end.

Des solutions pour l'avenir

Face à ces contraintes, les structures mettent en place des solutions innovantes pour augmenter leur attractivité :

- Construire une « marque employeur » en multipliant les points de rencontres, en améliorant les parcours d'intégration ou encore en investissant sur la qualité de vie au travail,
- Développer des outils numériques,
- Investir dans la formation continue pour accompagner à la qualification.

Retrouvez tous les détails du baromètre [ici](#)

AXESS est la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui regroupe deux organisations la FEHAP et Nexem. Ensemble, ces organisations portent une ambition commune dans la structuration et la promotion du secteur auprès des pouvoirs publics et des instances nationales et paritaires du secteur. La Confédération doit permettre à ses composantes de promouvoir le modèle non lucratif, qui concilie responsabilité économique et poursuite de l'intérêt général et l'inscrire tant dans les débats médiatiques que dans les politiques publiques.

Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewever@fehap.fr